

sous la IV^e république, rôle archiconnu par ailleurs et sur lequel le Président est revenu avec un œil autocritique au soir de sa vie.

Mais cette aspérité n'occulte en rien les qualités d'un ouvrage qui arrive à son heure pour combler une lacune dans les études internationales. A notre connaissance, depuis l'ouvrage de Nicole Grimaud (*La Politique extérieure de l'Algérie (1962-1978)*, Karthala, Paris, 1984), aucune étude de cette ampleur n'a plus été entreprise sur la politique étrangère de l'Algérie. A l'avenir, cet ouvrage ne pourra que stimuler d'autres vocations pour analyser une diplomatie algérienne qui, depuis l'arrivée d'A. Bouteflika à la présidence en 1999, reprend progressivement pied sur la scène internationale.

Tanguy de Wilde d'Estmael (*)

PUBLICATIONS CANADIENNES

PAR

JEAN-FRANÇOIS RIOUX (*) (**)

L'année 2001 aura été marquée par un changement d'orientation dans la politique étrangère canadienne. On se souviendra que, depuis cinq ans, la diplomatie canadienne était dirigée par le ministre libéral Lloyd Axworthy, député de Winnipeg-centre. Cet ancien professeur de science politique avait insufflé une inspiration nouvelle à la politique extérieure du Canada, notamment en privilégiant le concept de « sécurité humaine », c'est-à-dire une sécurité au service des personnes plutôt que des États. Sous son impulsion, le Canada a pris de nombreuses initiatives, notamment en faveur de l'interdiction des mines anti-personnel (Convention d'Ottawa), de la mise sur pied du Tribunal pénal international, de la protection des enfants dans les zones de guerre, etc. Un « groupe de Lysoen » a aussi été créé, en collaboration avec la Norvège, pour favoriser la discussion et l'action en faveur de la sécurité humaine.

Le ministre Axworthy s'est retiré de la vie politique lors de l'automne 2000 et il est maintenant attaché à l'Université de Colombie-Britannique. Il a été remplacé par le député John Manley, un avocat d'affaires de la région d'Ottawa, qui était auparavant ministre de l'Industrie. M. Manley représente le courant plus traditionnel du Parti libéral et il est probable que, par cette nomination, le Premier ministre, Jean Chrétien, cherchait à réorienter la politique étrangère canadienne dans une direction plus favorable à un raffermissement de liens avec le grand voisin américain. Avec l'arrivée au pouvoir de George W. Bush, l'intuition continentaliste du Premier ministre s'est vue confirmée : le ministre Manley a décidé de remettre l'accent sur les liens bilatéraux avec les États-Unis, une réorientation de la politique étrangère canadienne qui s'est poursuivie après les événements du 11 septembre (le Canada a fortement appuyé les offensives américaines, a envoyé des navires dans l'océan

(*) Professeur à l'Université catholique de Louvain.

(*) Directeur de recherche, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques à l'Université du Québec à Montréal.

(**) Avec l'aide de David Grondin, de l'UQAM.

Indien et a dépêché des fantassins sur le terrain pour contribuer aux opérations de traque des Talibans et d'Al Qaida (5).

Plusieurs publications canadiennes en 2001 ont constitué en réflexions et bilans sur la notion de « sécurité humaine ». On peut citer par exemple, la revue *International Journal*, dont le numéro LVI (1) de l'hiver 2000-01, a proposé un article sur l'héritage du ministre Axworthy. L'annuaire de la politique étrangère du Canada porte également cette année sur l'héritage de Lloyd Axworthy (6); on y discute de diverses parties de son héritage politique et y réfléchit aux questions éternelles de la politique étrangère canadienne, comme les mérites réciproques des orientations internationaliste et continentaliste.

On notera aussi la contribution au débat sur la sécurité humaine d'un livre publié en France, *La Sécurité humaine : une nouvelle conception des relations internationales*, dans lequel Jean-François Rioux a assemblé des contributions d'auteurs francophones européens et canadiens sur ce thème (7). Jean-Jacques Roche, Daniel Colard et Keith Krause notamment y offrent des perspectives respectivement réaliste, idéaliste et critique sur le concept de sécurité humaine; d'autres auteurs, parmi lesquels Jean-François Guilhaudis, Jean-Paul Hébert, Josiane Tercinet et Jean-Paul Joubert, étudient plus spécifiquement la place de la sécurité humaine dans la politique étrangère, de défense et d'aide internationale des États nationaux, et dans les délibérations des organisations internationales.

Dans la veine de la sécurité humaine, un dossier a retenu l'attention en 2001 au Canada : celui du droit et du devoir d'ingérence. On sait que la détermination de la légalité et de la légitimité de l'ingérence ont marqué des débats de relations internationales depuis au moins une dizaine d'années. Au Canada, on s'est rendu compte que la doctrine de sécurité humaine imposait à ses promoteurs des responsabilités d'intervention armée qui pouvaient devenir risquées et coûteuses et le ministre Axworthy a tenté d'élaborer des critères permettant de déterminer s'il était souhaitable d'intervenir dans des conflits externes au nom de la sécurité humaine. Depuis 2000, le Canada a soutenu financièrement une commission internationale sur l'intervention, dont le rapport est maintenant disponible. On peut trouver le résumé d'une table ronde organisée à Ottawa sur le thème de l'ingérence ainsi qu'une réflexion critique de Michael Bonser sur le devoir d'ingérence dans le numéro du printemps 2001 de *Politique étrangère du Canada* (vol. 8, n° 3).

*

* *

Les problèmes de sécurité nord-américains avaient commencé à intéresser certains experts bien avant les attaques terroristes sur le World Trade Center. Dans le numéro de l'automne 2001 de *Politique étrangère du Canada* (vol. 9, n° 1), Stéphane Roussel, de l'Université York, présente la synthèse d'une table ronde organisée en mai 2001 sur le thème « Périmètre de sécurité et *Homeland Defence* : quelles sont les

(5) Au moment où nous écrivons ces lignes (janvier 2002), M. Manley vient d'être promu au poste de vice-Premier ministre et c'est le député torontois Bill Graham qui aura la charge des Affaires étrangères.

(6) Hampson FEN OSLER/Norman HILLMER/Maureen APPEL MOLOT (dir.), *Canada Among Nations 2001 : The Axworthy Legacy*, Oxford University Press, Oxford, 2001.

(7) RIOUX, Jean-François (dir.), *La Sécurité humaine : une nouvelle conception des relations internationales*, L'Harmattan, Paris, 2001.

conséquences pour le Canada ? », un thème qui va marquer la réflexion canadienne des prochaines années.

*
* *

Le professeur Albert Legault, autrefois à l'Université Laval, mais maintenant à l'Université du Québec à Montréal, a dirigé le numéro spécial d'*Études internationales* de juin 2001 (vol. XXXII, n° 2) consacré aux *Relations civilo-militaires : transfert de normes et coopération démocratique*. Le texte d'introduction du professeur Legault constitue une excellente exposition des questions et des défis posés par l'interaction complexe entre civils et militaires. Les autres participants à cette publication traitent des relations civilo-militaires dans des contextes aussi diversifiés que la Corée du Sud, l'Europe de l'Est, les Amériques et le Vietnam. On remarquera en particulier la contribution du professeur Sokolsky du Collège militaire royal de Kingston sur l'impact de la coopération militaire des États-Unis dans la diffusion de nouvelles normes des relations civilo-militaires.

*
* *

La littérature scientifique de 2001 marque-t-elle la fin de l'intérêt canadien pour la sécurité humaine et pour une politique étrangère innovatrice ? Verra-t-on des sujets plus « durs » comme le terrorisme, la défense nationale ou le bouclier spatial, reprendre le dessus et dominer la réflexion des experts ? Présentement, on peut effectivement constater que les discussions de politique étrangère canadienne s'éloignent rapidement de l'angélisme. Cependant, on ne voit pas comment les décideurs canadiens pourraient abandonner complètement les références à la politique de sécurité humaine qu'ils ont prônée avec tant de conviction sur toutes les scènes du monde. La sécurité humaine continuera probablement à représenter dans les prochaines années, tant au niveau gouvernemental que pour la majorité des spécialistes, un concept complémentaire à celui de l'intérêt national.

PUBLICATIONS FRANÇAISES

PAR

JEAN-PAUL JOUBERT (*)

François Heisbourg et la Fondation pour la Recherche Stratégique, *Hyperterrorisme, la Nouvelle Guerre*, Odile Jacob, 2001, 270 pages.

Signé par François Heisbourg et préparé par l'équipe de la Fondation pour la Recherche stratégique (FRS) qu'il dirige, *Hyperterrorisme, la Nouvelle Guerre* est une expertise collective des attentats terroristes de New York. Ces événements, François Heisbourg les place sous le signe d'une triple rupture. Le 11 septembre marque d'abord pour les Américains la découverte de leur vulnérabilité : ce jour-là, il a en effet été porté atteinte, et sans doute de façon durable, à la croyance selon laquelle

(*) Professeur de Science politique à l'Université Lyon III.